

La profession d'hygiéniste dentaire au Canada



Mise à jour en mars 2025



THE CANADIAN DENTAL
HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

Réglementation	3
Profession - Hygiène dentaire en chiffres	5
Programmes d’études en hygiène dentaire	6

À propos de **La profession d’hygiéniste dentaire au Canada** : Afin de pouvoir exercer l’hygiène dentaire au Canada, les hygiénistes dentaires doivent être inscrits ou certifiés par l’organisme de réglementation d’hygiène dentaire provincial ou territorial pertinent. Les exigences de certification ou d’autorisation d’exercer, y compris l’expérience clinique, les examens et le perfectionnement professionnel continu varient selon la province et le territoire. Le présent document aide aux lecteurs à comparer et à comprendre les divergences réglementaires d’un bout à l’autre du Canada.

Les informations recensées sont exactes en date du mois de mars 2025.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec info@achd.ca.

© 2025 Association canadienne des hygiénistes dentaires.

Au Canada, la réglementation et l'autorisation d'exercer des professionnels de la santé relèvent des provinces et des territoires. Les lois et la réglementation définissent le champ d'activités des hygiénistes dentaires d'une province ou d'un territoire donné. Ainsi, il existe des variations en matière des champs d'activités et de l'autonomie à travers du Canada. Si vous recherchez des informations spécifiques concernant une juridiction particulière, veuillez contacter l'organisme de réglementation directement.

Le champ d'activités de la pratique de l'hygiène dentaire décrit les rôles, les interventions, les mesures et les processus pour lesquels un hygiéniste dentaire autorisé est formé, compétent et autorisé à effectuer. Chaque province ou territoire adopte sa propre législation qui permet de déterminer les services que les hygiénistes dentaires peuvent fournir et dans quelles circonstances. Ces services visent l'atteinte et le maintien d'une santé buccodentaire optimale pour les individus et les communautés. Dans ce contexte, le modèle de pratique de l'hygiène dentaire (analyse, diagnostic, planification, mise en œuvre et évaluation) sert de base à la prise de décisions dans le cadre des soins d'hygiène dentaire. Chaque phase du modèle de pratique est essentielle à la prestation de services d'hygiène dentaire sécuritaires et efficaces.

Pour plus d'information sur le champ de pratique dans une province ou un territoire en particulier, veuillez contacter l'organisme de réglementation de cette juridiction.

	Province ou territoire												
	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Yn	T. N.-O.	Nt
Organismes de réglementation	British Columbia College of Oral Health Professionals (BCCOHP)†	Alberta College of Dental Hygienists (ACDH)†	College of Dental Hygienists of Saskatchewan (CDHS)†	College of Dental Hygienists of Manitoba (CDHM)†	Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario (OHDO)	Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (OHQO)	Ordre des hygiénistes dentaires du Nouveau-Brunswick (OHDNB)	College of Dental Hygienists of Nova Scotia (CDHNS)†	College of Dental Hygienists of Prince Edward Island (CDHPEI)†	Newfoundland and Labrador College of Dental Hygienists (NLCDH)†	Gouvernement du Yukon†	Gouvernement des T. N.-O Permis d'exercice à titre d'hygiéniste dentaire†	Gouvernement du Nunavut Département de la Santé
Année de l'auto-réglementation	1995	1990	1998	2005	1994	1975	2009	2009	2023	2013	S/O	S/O	S/O
Législation	Health Professions Act†	Health Professions Act†	The Disciplines Act†	The Dental Hygienists Act†	Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées Dental Hygiene Act†	Code des professions Chapitre C-26	Loi concernant l'Ordre des hygiénistes dentaires du Nouveau-Brunswick	Dental Hygienists Act†	Regulated Health Professions Act†	Health Professions Act†	Loi sur la profession dentaire	Loi sur les auxiliaires dentaires	Loi sur les auxiliaires dentaires
*C.-B.=Colombie-Britannique, Alb. = Alberta, Sask.= Saskatchewan, Man.= Manitoba, Ont.= Ontario, Qc = Québec, N.-B.= Nouveau-Brunswick, N.-É.= Nouvelle-Écosse, Î.-P.-É.= Île-du-Prince-Édouard, T.-N.-L.= Terre-Neuve-et-Labrador, Yn = Territoire du Yukon, T.N.-O.= Territoires du Nord-Ouest, Nt= Nunavut													
† Disponible en anglais seulement													

	Province ou territoire												
	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Yn	T. N.-O.	Nt
Réglementation	Dental Hygienists Regulation †	Dental Hygienists Profession Regulation †	Regulatory Bylaws †	Règlement sur les hygiénistes dentaires	Lois et règlements de l'OHDO	Code des professions Chapitre C-26	Réglementation en vertu de la Loi sur les hygiénistes dentaires du N.-B.	Dental Hygienists Regulations †	Dental Hygienists Regulations †	Dental Hygienists Regulations under the Health Professions Act †	Loi sur la profession dentaire	Règlements sur les auxiliaires dentaires	Codification du règlement sur les droits des auxiliaires dentaires
Règlements administratifs	BCCOHP DH Bylaws †	ACDH Bylaws †	Administrative Bylaws †	CDHM Bylaws †	CDHO Bylaws †	Règlements	Règles sous la Loi sur les hygiénistes dentaires du N-B	CDHNS Bylaws †	CDHPEI Bylaws †	NLCDH Bylaws †	Aucun	Aucun	Codification du règlement sur les droits des auxiliaires dentaires
Définition du champ de pratique	Scope of practice statement †	About Standards of practice †	Role of a Dental Hygienist †	Practice competencies †	Champ de pratique	Qu'est-ce qu'un hygiéniste dentaire?	Qui est une hygiéniste dentaire	What is a dental hygienist? †	About the profession of dental hygiene †	Entry-to-Practice Canadian Competencies for Dental Hygienists †	Champ d'exercice de l'hygiéniste dentaire	Champ d'exercice de l'hygiéniste dentaire	Compétences des hygiénistes dentaires
Normes de pratique	Practice standards and policies † Interpretation guidelines †	Standards of practice and Practice Guidelines †	Standards and Positions †	Practice standards, Interpretation guidelines, Practice directions and Position statements †	Lignes directrices normes de la pratique	Normes de pratique, Guides de pratique et Énoncés de position	Normes de pratique	Practice standards †	Entry-to-Practice Competencies and standards † and Policies †	Practice standards † and Policies †	Aucun document	Aucun document	Aucun document

	Province ou territoire												
	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Yn	T. N.-O.	Nt
Programme d'assurance de la qualité	Quality Assurance Program †	Continuing Competence Program †	Continuing Competency Guidelines †	Continuing Competency Program †	Programme d'assurance de la qualité	Politique de formation continue obligatoire	Programme de compétences et formation professionnelle	Continuing Competency Program †	Continuing Education and Competency Program Guidelines †	Continuing Education and Professional Development Policy †	Aucun	Aucun	Aucun
Exigences d'assurance responsabilité professionnelle	1 million de dollars	1 million de dollars	1 million de dollars	Total de 3 millions de dollars	1 million de dollars par réclamation ; total de 5 millions de dollars	1 million de dollars	1 million de dollars	Total de 2 millions de dollars	1 million de dollars par réclamation ; total de 3 millions de dollars	1 million de dollars	Aucunes	Aucunes	Aucunes
Code de déontologie	BCCOHP DH Code of Ethics †	ACDH Code of Ethics †	Code de déontologie de l'ACHD	Code de déontologie de l'ACHD	Code de déontologie de l'OHDO	Principes éthiques et Code de déontologie de l'OHDO	Code de déontologie de l'ACHD	Code de déontologie de l'ACHD	CDHA Code of Ethics †	CDHA Code of Ethics †	Aucun	Aucun	Aucun

Nombre d’hygiénistes dentaires en date de 2021¹

	Province ou territoire													
	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L	Yn	T. N.-O.	Nt	Total
Nombre total d’hygiénistes dentaires autorisés à pratiquer	4 550	3 921	720	884	14 498	7 095	576	836	131	302	39	39	17	33 608
Registre public	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Trouver un hygiéniste dentaire	Aucun	Aucun	

¹ Institut canadien d’information sur la santé. Prestataires de soins de santé du Canada, 2019 à 2023 — Tableaux de données. Ottawa, Ontario, ICIS, 2025.

Les programmes d’études en hygiène dentaire au Canada

Programmes en hygiène dentaire

	Province ou territoire													
	C.-B.	Alb.	Sask,	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L	Yn	T. N.-O.	Nt	Total
Établissements publics	5	1	2	1	12	10		1						32
Établissements privés	1				6		1							8
Total														40

Programmes d'hygiène dentaire au Canada – Titre de compétence décerné

	Province ou territoire													
Titre de compétence décerné	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L	Yn	T. N.-O.	Nt	Total
PROGRAMME DONNANT L'ENTRÉE À LA PRATIQUE														
Diplôme en hygiène dentaire (2 ou 3 ans)	5			1	6	10	1	1						24
Diplôme avancé en hygiène dentaire (3 ans)			1		12									13
Baccalauréat en hygiène dentaire	1	1	1 (Nouveau en 2024)	1				1 (Classe de 2026)						5
POURSUITE DES ÉTUDES EN HYGIÈNE DENTAIRE AU-DELÀ DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROFESSION														
Programme d'appoint pour obtenir un baccalauréat en hygiène dentaire	2	1		1	1			1						6
Maîtrise en hygiène dentaire		1												1

Programmes agréés en hygiène dentaire²

	Province ou territoire													
	C.-B.	Alb.	Sask,	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L	Yn	T. N.-O.	Nt	Total
Établissements publics	5	1	1	1	12	2		1						23
Établissements privés	1				6		1							8
Total														31

² Commission de l'agrément dentaire du Canada. Consultez les programmes agréés offerts à: https://www.cda-adc.ca/cdacweb/fr/Recherchez_les_programmes_denseignement_dentaire_agrees/. Accédé en janvier 2025.

À noter : Il y a neuf programmes d'hygiène dentaire au Canada qui ne sont pas agréés : SK – Université de la Saskatchewan (Nouveau programme) et au QC, les Cégeps de l'Outaouais, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Chicoutimi, Garneau, De Lanaudière, Matane et le Collège Maisonneuve.